



Bruxelles, le 19 septembre 2014

## **Le fait de la semaine**

En sa qualité de Vice-présidente du groupe du Parti populaire européen (PPE), **Françoise Grossetête a rencontré plusieurs candidats-commissaires** dont ceux en charge de l'euro, de la croissance et de la compétitivité, du marché unique numérique ou des affaires économiques. Avec ce dernier, Pierre Moscovici, elle a pu avoir une discussion franche et directe sur ses priorités au niveau européen. Les auditions débiteront au Parlement européen le 29 septembre et s'annoncent agitées. Elles permettront de s'assurer des compétences des futurs commissaires.

## **Épidémie d'Ébola : l'Europe doit agir !**

Face à l'urgence Ebola, les eurodéputés ont adopté jeudi 18 septembre une résolution commune appelant l'Union européenne à la mobilisation générale contre l'épidémie. Le texte demande à la Commission européenne d'agir vite et de façon plus décisive, en coordonnant ses efforts avec les Nations Unies. Françoise Grossetête a apporté tout son soutien à cette résolution:

*"Ne nous y trompons pas, il ne s'agit pas seulement d'un problème africain. Face à l'ampleur de cette épidémie, nous sommes tous concernés, il s'agit d'une crise mondiale!"* s'est émue l'eurodéputée.

*"L'Europe ne saurait rester passive face à un tel drame. Car ce doit être aussi cela, l'Europe, pour nos concitoyens ! Une Europe qui prend toute sa place sur la scène*

*internationale et assume enfin les responsabilités qui lui incombent. Au-delà des risques sanitaires, il y a aussi le risque de déstabilisation d'une région toute entière, sur le plan social, économique et humanitaire. Y apporter une réponse forte est une obligation morale"* a expliqué Françoise Grossetête.

## **Accord d'association UE-Ukraine**

Mardi 16 septembre, le Parlement européen a approuvé la ratification de l'accord d'association, qui comprend un accord de libre-échange approfondi et complet, entre l'Union européenne et l'Ukraine.

*"Je me félicite du vote de cet accord qui est le premier accord fondé sur une association*

*politique entre l'Europe et un pays du partenariat oriental"* a réagi l'eurodéputée Françoise Grossetête.

Cet accord est sans précédent en termes d'ampleur par le nombre de domaines couverts et de profondeur par la précision des engagements et des délais. Ses composantes clés mettent l'accent notamment sur la gouvernance et la coopération sectorielle dans des domaines comme l'énergie, le transport et la protection de l'environnement, la coopération industrielle, le développement et la protection sociale.

-----

### **Situation en Irak et en Syrie**

Françoise Grossetête a voté en faveur de la résolution sur la situation en Irak et en Syrie, adoptée jeudi 18 septembre par le Parlement européen.

*"Cette résolution incitera les institutions et les gouvernements de l'Union européenne à prendre des mesures impératives pour aider et protéger les minorités religieuses et ethniques, notamment les Chrétiens, et à fournir une aide humanitaire aux victimes civiles"* a expliqué l'eurodéputée.

Le texte de la résolution rappelle l'urgence pour l'Union européenne et la Communauté internationale de prendre des dispositions légales contre toute personne soupçonnée d'être impliquée dans des actes de terrorisme, alors que des centaines de citoyens européens ont rejoint les combattants de l'insurrection.

### **Conséquences de l'embargo russe sur les agriculteurs européens**

L'embargo russe sur les produits agricoles de l'Union européenne a été débattu le lundi 15 septembre par le Parlement européen. Suite aux sanctions européennes, la Russie a introduit le 7 août une interdiction d'importation des produits tels que la viande, les fruits et les légumes de l'UE, des États-Unis, du Canada, de l'Australie et de la Norvège. Françoise Grossetête s'est montrée très inquiète des conséquences financières de l'embargo russe sur les producteurs européens :

*" Les agriculteurs français sont aujourd'hui les victimes d'une crise diplomatique qui ne les concerne pas directement. L'Union européenne a le devoir de proposer un plan de secours viable pour l'agriculture européenne "*.

La Commission européenne a confirmé, lundi, son intention de consacrer, à partir de 2015, 30 millions € supplémentaires au financement par l'Union des programmes de promotion dans le cadre de la PAC, en plus des 60 millions € déjà prévus chaque année dans le budget de la Politique Agricole Commune.

*"La Commission européenne doit agir urgemment pour éviter l'effondrement du marché qui touche durement nos agriculteurs. Nous devons faciliter la recherche, trouver des nouveaux marchés et des nouveaux débouchés, pour amortir les crises à l'avenir "* a précisé l'eurodéputée.

---

## **Le chiffre de la semaine**

**147 millions d'euros** : c'est le montant mobilisé jusqu'ici par la Commission européenne pour aider à lutter contre la propagation du virus Ébola et fournir des traitements et des équipements essentiels aux personnes contaminées.

---